

Cimetière communal de Créteil

Situation, enjeux urbains
et d'aménagement des cimetières



Directeur de la publication: Francis Rol-Tanguy

Directrice de la rédaction: Dominique Alba

Étude réalisée par: Emmanuelle Roux et Véronique Dorel, Mélanie Guilbaud, Michèle-Angélique Nicol, Aurore Pitel, Pauline Virot et Gian Marco Vidor (Centre d'Histoire des Emotions, Institut Max Planck pour le Développement Humain - Berlin).

Sous la direction de: Frédéric Bertrand

Traitements statistiques: Sandra Roger et Myriel Curioni, Marie Donius.

Cartographie: Alain Beauregard, Marie-Thérèse Besse, Christine Delahaye, Eugénio Dragoni, Bernadette Eychenne, Daniel Geraudie, Julien Gicquel et Claude Luciani.

Dessin: Yé Zhao

Recherche documentaire: Maud Charasson, Muriel Rouzé et Sérída Zaïd.

Maquette: Apur

Photos: Apur sauf mention contraire

Cimetière communal de Créteil¹

Les 89 000 habitants de Créteil disposent d'un cimetière communal et d'un cimetière intercommunal situé à Valenton. La commune de Créteil est située dans la zone dense. Elle présente une densité humaine de 264,9 personnes/hectare, supérieure à la moyenne des trois départements de petite couronne (224,3), en raison à la fois d'une densité d'emplois très supérieure à la moyenne (74,6 emplois salariés/hectare contre 54,1 en moyenne) et d'une densité d'habitants également supérieure à la moyenne (190,3 habitants/hectare contre 170,2).

La structure par âge de la population de Créteil est plus jeune que celle de l'ensemble du Val-de-Marne et se rapproche donc plus de la Seine-Saint-Denis. Créteil accueille davantage de moins de 20 ans (28 %) et de 20-34 ans (23 %) que le Val-de-Marne (respectivement 26 % et 22 %). Les 60 ans et plus y sont moins représentés (14 % à Créteil contre 17 % dans le Val-de-Marne).

En revanche, entre 1999 et 2006, la part des 60 ans ou plus a augmenté plus fortement (+1,7 point) qu'en Ile-de-France (+0,7 point).

On observe un nombre de décès de résidents et d'inhumations relativement stable entre 2003 et 2008. Les décès varient entre 459 en 2006 et 400 en 2005. Les inhumations sont elles aussi stables et varient de 174 en 2007 à 192 en 2006. La part des résidents inhumés dans ce cimetière est assez importante et varie de 40 % à 46 %. Ce cimetière compte 6 191 emplacements dont 72 disponibles, répartis sur une surface de 3,5 ha.

Les pratiques d'inhumation observées entre 2003 et 2008 montrent une part de 87 % pour les cercueils et de 13 % pour les crémations. Les cercueils sont inhumés pour 80 % d'entre eux en caveaux et pour 20 % en pleine terre. Quant aux cendres, elles sont toutes conservées en urnes.

Le cimetière communal de Créteil a été créé en 1821. Il fait partie des 67 % des cimetières membres du Sifurep construits avant 1900. Il a bénéficié de deux extensions (1994 et 1997) comme 8 % des cimetières. Il est géré par les services de l'État Civil, des Espaces Verts et des Affaires Générales comme pour 18 % des cimetières.

En 1972, le cimetière communal de Créteil est arrivé à saturation. Depuis, la ville est adhérente au syndicat du cimetière intercommunal de Valenton. Cette nécropole, conçue et réalisée par Robert Auzelle (1971-1973), n'est pas membre du Sifurep.

LE CIMETIÈRE DANS SON ENVIRONNEMENT

Ce cimetière est situé à proximité des limites communales de Créteil et Maisons-Alfort (Val-de-Marne). Le réseau d'équipements dans lequel il s'insère concerne des échelles globales à locales. Il est implanté à proximité de l'autoroute A86, le long de l'ex-RN19 (infrastructure routière très fréquentée), en face du CHU Henri-Mondor et d'équipements sportifs en plein air.

Dans ce contexte urbain, la végétation est présente de façon diffuse, partagée entre espaces plantés privés et arbres d'alignement le long des voies publiques. Certains de ces espaces ont des dimensions conséquentes (cité des Bleuets notamment) et le cimetière pourrait prendre place dans un corridor écologique reliant la Marne à la Seine.

Le cimetière occupe un îlot entier. Au-delà des équipements cités plus haut, le tissu urbain est majoritairement composé d'immeubles de logements de dimensions variables au nord, d'habitat pavillonnaire à l'est, de l'hôpital au sud et de grands bâtiments administratifs au sud-ouest.

L'entrée principale est située rue de Paris, face à un nœud d'infrastructure routière et à l'héliport de l'hôpital. Sur sa façade principale, le traitement de la limite du cimetière est remarquable (voir plus bas).

À l'exception de cette façade, le reste des clôtures est ordinaire. Il s'agit majoritairement de palissades de béton très proches des sépultures. Deux particularités sont à noter au sujet du traitement des limites. D'une part, la grille est du cimetière (en vis-à-vis du gymnase) est plutôt basse (environ 1,50 m). D'autre part, un espace engazonné longe la partie sud-est du cimetière. Ce traitement devrait être préservé.



Vue sur le CHU Henri-Mondor et son héliport depuis l'intérieur du cimetière



1. Entretien avec Mme Annick Courbe, conservatrice, et son assistant, le 8 avril 2010.



ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DU CIMETIÈRE

Le cimetière communal de Créteil est composé d'une seule entité incluse dans un plan rectangulaire. La composition du plan est orthogonale et les voies principales sont orientées dans le sens longitudinal.



La séquence d'entrée est tout à fait particulière car toute une partie du cimetière participe directement à l'espace public. Sur toute la largeur ouest et sur une épaisseur d'environ 25 m, des divisions militaires constituent une séquence qui isole ce lieu de recueillement des bruits de la ville. Cette composition s'apparente à une esplanade boisée dont l'atmosphère intime est propice au recueillement. Depuis la rue, un grillage bas borde une bande de sol naturel en sable où des regroupements de caveaux militaires sont disposés en ligne parallèlement à la rue. Un mur maçonné en pierre, très bien entretenu, se déploie en arrière-plan pour distinguer ce lieu de mémoire collective du reste du cimetière.



Le principal axe tenu par un alignement d'arbres mène à une entrée de service qui n'est ouverte que de façon occasionnelle. Dans la plupart des cimetières, l'allée principale est la plus arborée mais compte tenu du dispositif commémoratif militaire spécifique de cette nécropole, la composition intérieure est différente. Dans l'axe de l'entrée ce sont plutôt des sépultures à forte valeur patrimoniale qui se répartissent le long d'allées plutôt étroites. Selon la largeur des voies, les principaux axes structurants du site sont donc soit bordés de sépultures remarquables, soit bordés d'alignements d'arbres dont la hauteur est variable. Par ailleurs, quelques arbres ont grandi sur des sépultures individuelles.



Les arbres d'alignement ont différentes essences : tilleul, prunus, cerisier, érable, etc. De façon ponctuelle le personnel du cimetière a pris l'initiative de planter le lieu en conservant d'anciennes plantes jetées par les propriétaires (dans des emplacements libres notamment).



En termes de nature de sols, les espaces publics de ce cimetière sont entièrement composés d'un revêtement potentiellement perméable, y compris dans les allées principales. Ce cas est unique parmi l'ensemble des cimetières étudiés. Les chaussées des allées secondaires ainsi que les divisions sont en stabilisé et gravillons. L'espace associé à la façade principale du cimetière et une petite bande le long de la clôture à l'est sont engazonnés. Par ailleurs, quand le visiteur s'avance, les divisions sont de plus en plus inoccupées.

En matière de gestion durable, le cimetière a seulement réglementé l'usage des produits phytosanitaires comme pour 80 % des cimetières enquêtés. Il n'est pas soumis à des contraintes géologiques ou d'inondations particulières.

Enfin, une des richesses de ce cimetière est qu'il est aussi pratiqué comme espace de promenade. Il est également mis en valeur par des réseaux associatifs de type historique ou environnemental (journée du patrimoine, ligue de protection des oiseaux).





OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET SÉPULTURES

En moyenne, les cimetières étudiés disposent de 3 à 4 équipements différents sur les 12 proposés dans l'enquête. Le cimetière de Créteil en propose 5: columbarium, cavurnes, ossuaire, carré militaire, salle de cérémonie. L'ensemble de ces équipements n'est pas saturé.

Cependant les columbariums sont pleins comme dans 15 % des cimetières ainsi que le carré militaire dans la majorité des cas.

Il n'existe pas de jardin du souvenir mais le cimetière intercommunal de Valenton, doté d'un crématorium, offre cet équipement.



Le cimetière propose une grande diversité de services aux visiteurs (points d'eau, bancs, abris) et des aires de services. Il est également accessible aux voitures particulières et aux deux roues et dispose d'un parc de stationnement.

Pavillon d'entrée et salle de cérémonie

Un pavillon s'inscrit dans la continuité de l'exceptionnelle séquence d'entrée de ce cimetière. Il s'agit d'un bâtiment d'un étage dont les façades à colombage et le toit à quatre pentes se démarquent dans un contexte urbain plutôt moderne. Il abrite une loge pour l'accueil, le bureau de la conservation et le logement du gardien. Une salle de dimension moyenne y est attenante et peut occasionnellement servir pour des cérémonies.



Bancs et fontaines

Ce cimetière ne dispose pas de beaucoup de bancs. Les fontaines sont bien réparties. Dans un cas comme dans l'autre, les modèles sont hétérogènes.

Espace cinéraire

Des demandes ont été formulées pour que le cimetière dispose d'un jardin du souvenir. Des travaux sont prévus afin d'être conforme à la nouvelle législation.

Par ailleurs des columbariums sont proposés dans une composition d'ensemble plutôt dense qui s'adosse à la clôture nord. L'ensemble correspond à l'offre ordinaire sur catalogue. La juxtaposition de trois matériaux différents dans cet aménagement n'est pas très heureuse: dalles de ciment au sol, columbariums en pierre rose polie et parement de briques flamboyantes sur le mur maçonné de la clôture qui, par ailleurs, est enduit en ciment.



Ossuaire

Ce cimetière dispose de trois ossuaires dont certains sont saturés. Ils sont répartis au nord et à l'ouest du cimetière, dans des enclos dont le portail est fermé à clé.





Carrés militaires

Les carrés militaires se trouvent le long de la façade principale du cimetière : se reporter plus haut.

Carrés des anges

Il n'y a plus de carré des anges dans ce cimetière. Concernant les morts et les fœtus, la conservatrice précise qu'ils sont incinérés et disposés dans des cavurnes.



Vue depuis l'extérieur du cimetière



Vue depuis l'intérieur du cimetière



Divisions et concessions

Créteil fait partie des 50 cimetières ayant moins de 10 % de concessions disponibles. Ceci peut être expliqué par le fait qu'il n'y a pas de concession de courte durée qui permettrait une meilleure rotation des sépultures. Toutefois, la réponse au questionnaire ne précise pas que depuis quelques années la municipalité prend le parti de ne voter au conseil municipal qu'un minimum de places disponibles à la revente : 72. Pour autant le nombre de tombes réellement relevées est bien plus élevé : environ 400. L'objectif est d'éviter de se retrouver sans place disponible comme cela avait été le cas en 1972.

Le cimetière propose des concessions perpétuelles mais ne prévoit pas d'en créer de nouvelles comme dans 86 % des cimetières enquêtés. C'est également le cas pour les trentenaires. En revanche, il est prévu de créer de nouvelles cinquantenaires (comme 57 % des cimetières). Le cimetière dispose par ailleurs de concessions centenaires.

De plus, le cimetière n'offre pas la possibilité d'inhumations en terrain commun (comme 46 % des cimetières) ni d'avoir des concessions décennales alors que 84 % des cimetières les proposent.

Le bilan de cette offre funéraire est que les familles des défunts ayant peu de ressources doivent s'orienter vers le cimetière intercommunal de Valenton pour l'achat de toute nouvelle concession.

Une des particularités de ce cimetière concerne la reprise systématique des concessions. Depuis la saturation de 1972, la politique de gestion consiste à disposer d'un maximum de places en permanence. Quand la durée de concession est révolue, les proches disposent de deux années moins un jour pour se prononcer quant à une éventuelle reconduction. S'ils ne font rien, le gestionnaire relève la tombe afin de disposer d'une place en prévision d'éventuelles demandes. Par conséquent, le nombre d'emplacements disponibles est largement supérieur au taux nécessaire pour faire face à de nouvelles demandes. Cette politique de reprise donne l'image d'un équipement à l'activité très réduite. Le paysage intérieur du cimetière paraît dépeuplé.

Comme pour 64 % des cimetières, celui-ci ne crématisé pas les restes exhumés. Ceci peut donc poser des problèmes à long terme dans la gestion de l'ossuaire.

Tout comme 88 % des cimetières, les tarifs sont actualisés chaque année mais la revente de concessions avec monuments anciens n'est pas pratiquée, comme pour 93 % des cimetières. Ce cimetière ne propose pas de vente par anticipation contrairement au cimetière intercommunal de Valenton.

En cas de risque, le cimetière ne dispose pas d'emprise foncière consacrée mais des emplacements diffus sont disponibles en cas d'épidémie ou de canicule.

Le cimetière ne dispose pas de carré confessionnel comme dans la majorité des cas (1/3 ont un carré israélite et 1/4 un carré musulman).



ENJEUX

Aucune rénovation n'est prévue à l'exception de la création d'un espace cinéraire qui permettra de pallier, d'ici au 1^{er} janvier 2013, le manque de jardin du souvenir.

La création d'un nouvel ossuaire sera probablement nécessaire prochainement.



Long de plus de 200 m, le mur de pierre de l'avenue Laferrière pourrait à terme disposer de quelques percements visuels afin que le passage dans cette rue soit moins monotone pour les riverains. Un tel projet suppose de pouvoir libérer des emprises de concession dans l'axe de certaines voies de dessertes intérieures afin de ne pas impacter la gestion funéraire. Par ailleurs, un grillage bâché doit prochainement faire l'objet de travaux.

Les autres clôtures du cimetière sont des palissades de béton qui mériteraient d'être requalifiées. Leur perception intérieure est pauvre bien qu'elle s'agrémente de la présence des arbres de hautes tiges de la rue Neuve (limite nord).





Contexte général

SUPERFICIE

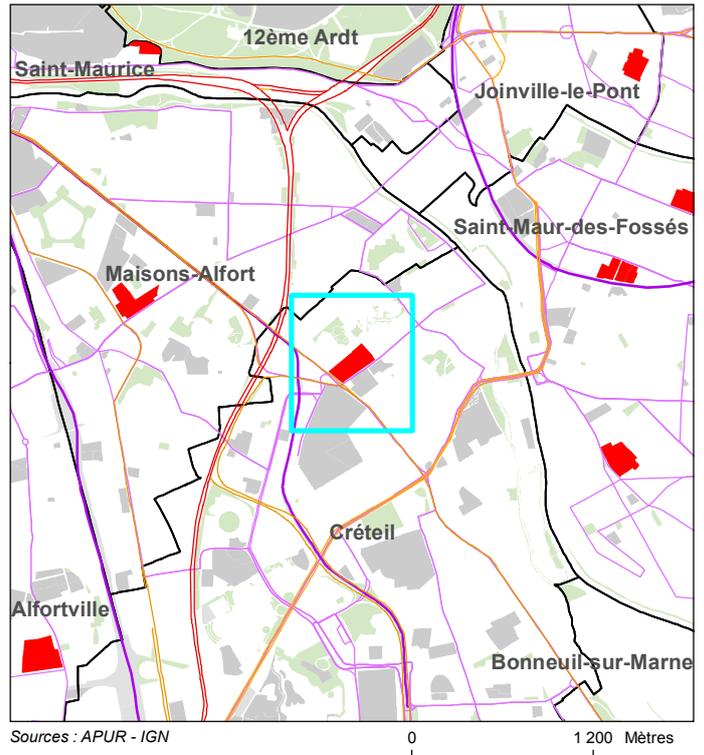
Totale du cimetière (ha)	3,58
Territoire communal (ha)	1 144,50
Part de la superficie communale occupée par le cimetière en %	0,31

DATES: Création: 1821 Extension(s): 1994 1997

TRANSPORTS EN COMMUN - ACCESSIBILITE

Aire de desserte de 600m

RER/ Transilien	
Méto/ Tram	Méto 8
Bus	217, 104, 107, 281, 172



Sources : APUR - IGN

ACCES

Gardiens 3	Entrées 3				
	Principale	Secondaire	Service	Exceptionnelle	Condamnée
	74 Av du Maréchal de Lattre de Tassigny		Rue Laferrière		
			Av du Maréchal de Lattre de Tassigny		

HORAIRES

	Ouvertures			Fermetures		
		Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	
ETE	07H30	07H30	07H30	18H00	18H00	18H00
HIVER	08H00	08H00	08H00	17H00	17H00	17H00
Exceptionnel HIVER	08H00			17H00		

GESTIONNAIRES

Services municipaux intervenants dans la gestion	
	Détails
● Oui ○ Non NSP	
Espaces verts/ Environnement	●
Etat civil	●
Voirie	○
Affaires générales	●
Délégation de service public	○
Autre (préciser)	○



Sources: APUR - InterAtlas

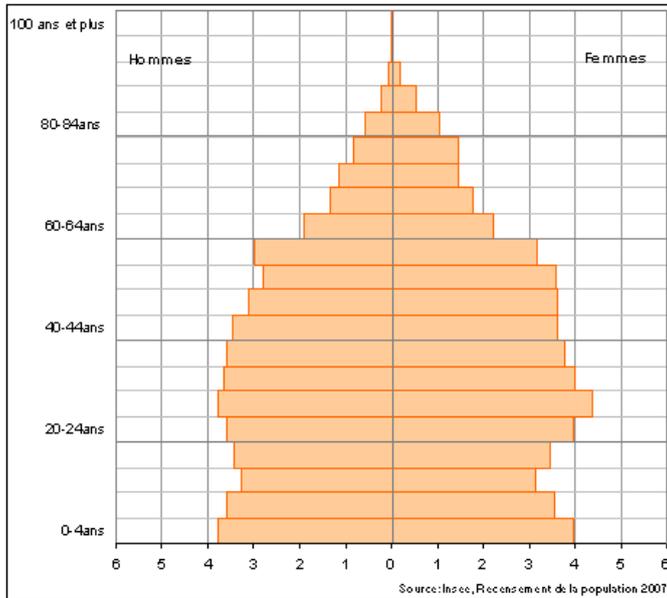
0 110 220 Mètres



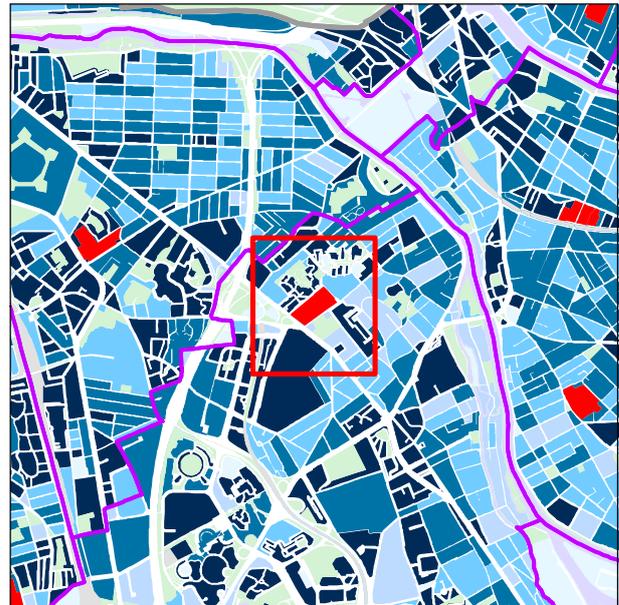
Gestion prévisionnelle

NOMBRE D'HABITANTS (Recensement de la Population 2006): 88 939

PYRAMIDE DES AGES



Densité cumulée de population et d'emplois salariés 1999 et 2004

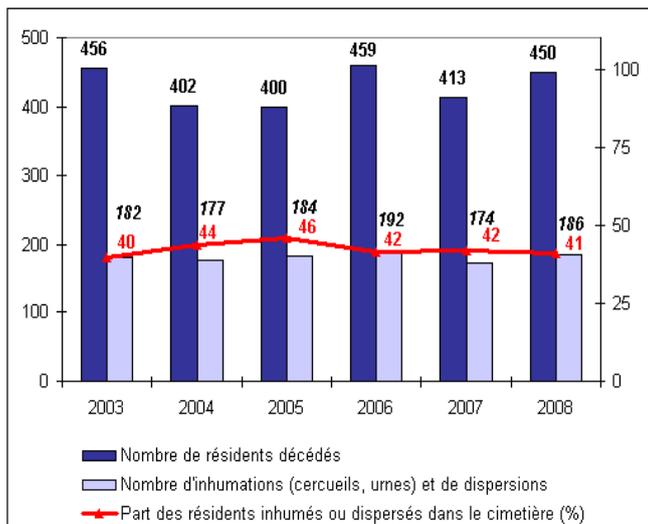


Sources:
Ilots et équipements APUR
Recensement de la population 1999 (INSEE)
CLAP 2004

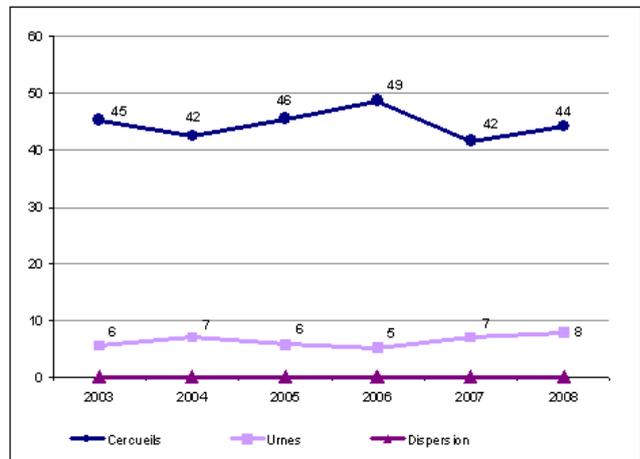
0 630 Mètres

ACTIVITE DU CIMETIERE

Nombre d'inhumations et de dispersions de cendres dans le cimetière rapporté au nombre de décès domiciliés sur le territoire communal



Densité de l'activité du cimetière: Nombre d'inhumations de cercueils à l'hectare



OFFRE FUNERAIRE

	Columbarium	Cavurnes	Jardin du souvenir	Enfeu	Ossuaire	Carré militaire	Carré des anges	Dons du corps	Espace de cérémonie	Salle de cérémonie	Crématorium
Nombre d'équipements dans le cimetière	6	60	0	0	1	1	0	0	0	1	0
Nombre d'emplacements	72	60				105					
dont occupés par des urnes cinéraires	72	16									
Taux d'occupation (%)	100	27				100					
Année de création	2000	2002			1886	1915					
Gratuité	○	○			●	●					

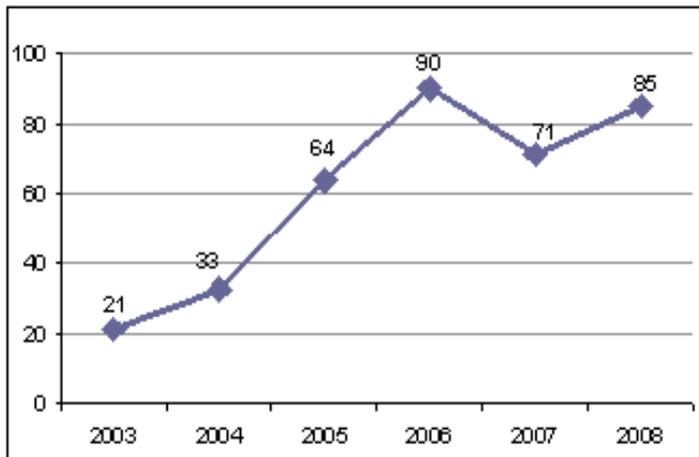


Gestion prévisionnelle

SUPERFICIE DU CIMETIERE ET DENSITE DES CONCESSIONS

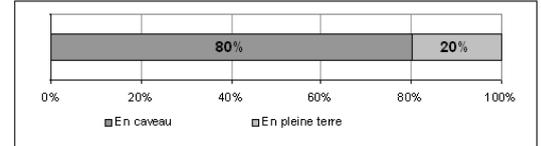
	Communal	Moyenne des 28 cimetières
Superficie (en ha)	3,58	4,20
Densité	1 730	1771,10

EVOLUTION DU NOMBRE DES REPRISES ENTRE 2003 ET 2008

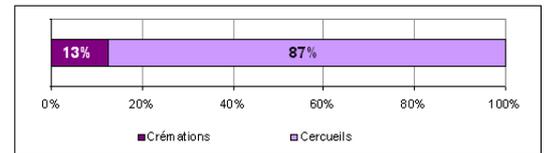


PRATIQUES D'INHUMATION ET DE DISPERSION ENTRE 2003 ET 2008

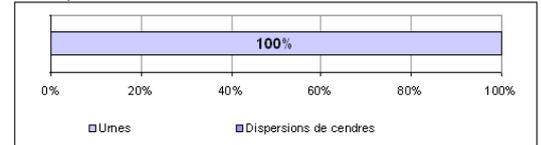
Part respective d'inhumations de cercueils en caveau et en pleine terre de 2003 à 2008



Part respective de crémations et la part de cercueils de 2003 à 2008

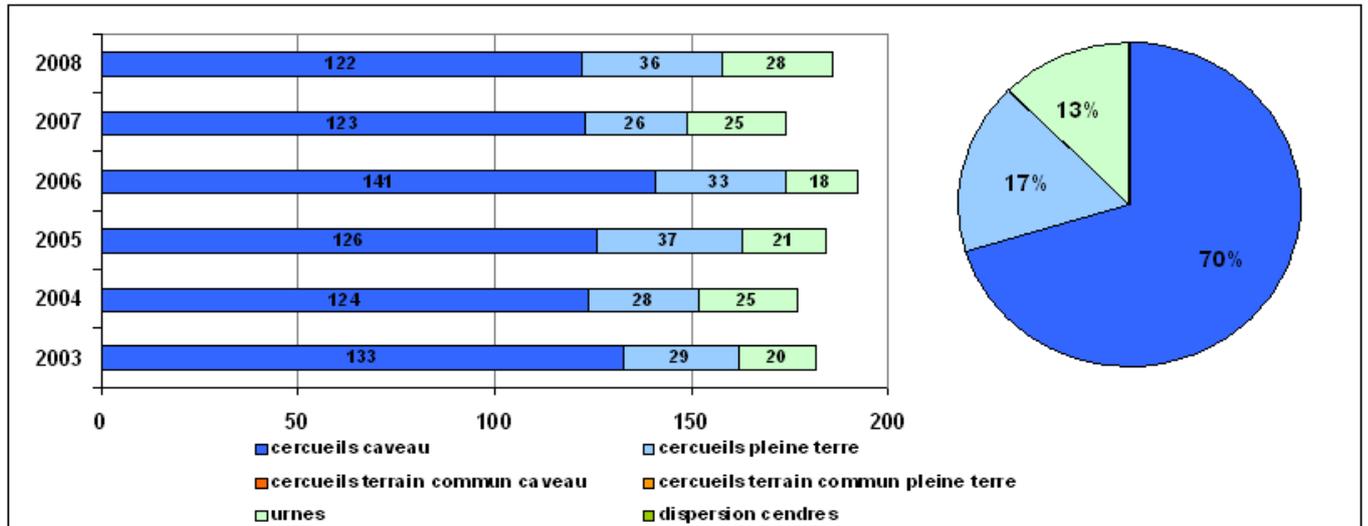


Part respective d'inhumations d'urnes et la part de dispersions de cendres de 2003 à 2008

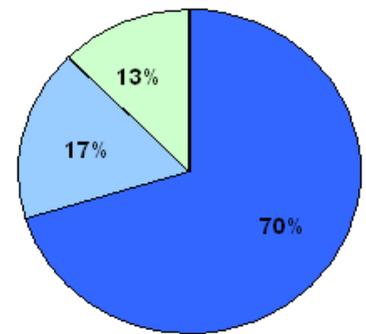


EFFECTIFS D'INHUMATIONS ET DE DISPERSIONS

Nombre et typologie de 2003 à 2008



Répartition (moyenne 2003-2008)



DUREE DES SEPULTURES

	inhumation en terrain commun	concessions					Total emplacements
		10 ans	30 ans	50 ans	perpétuelles	Autres	
existence	○	○	●	●	●	100 ans	
nombre d'emplacements			4069	643	1161	318	6191
dont disponibles							72
création(s)		○	○	●	○		
suppression(s)			○	○			

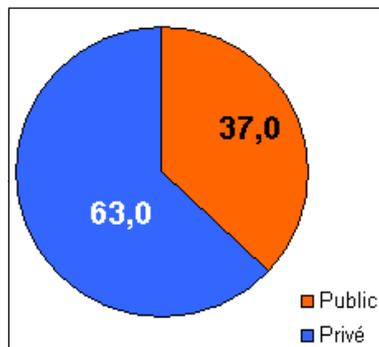


Environnement

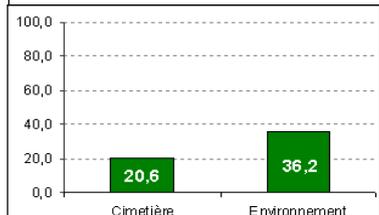
PART DU VEGETAL

	cimetière	environnement	aire observée
surface totale en (ha)	3.58	56.55	60.13
surface du végétal en (ha)	0.74	20.48	21.22

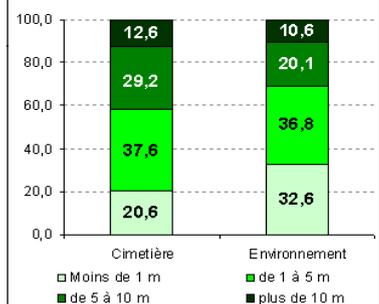
STRATES VEGETALES



Part de la végétation dans l'aire observée

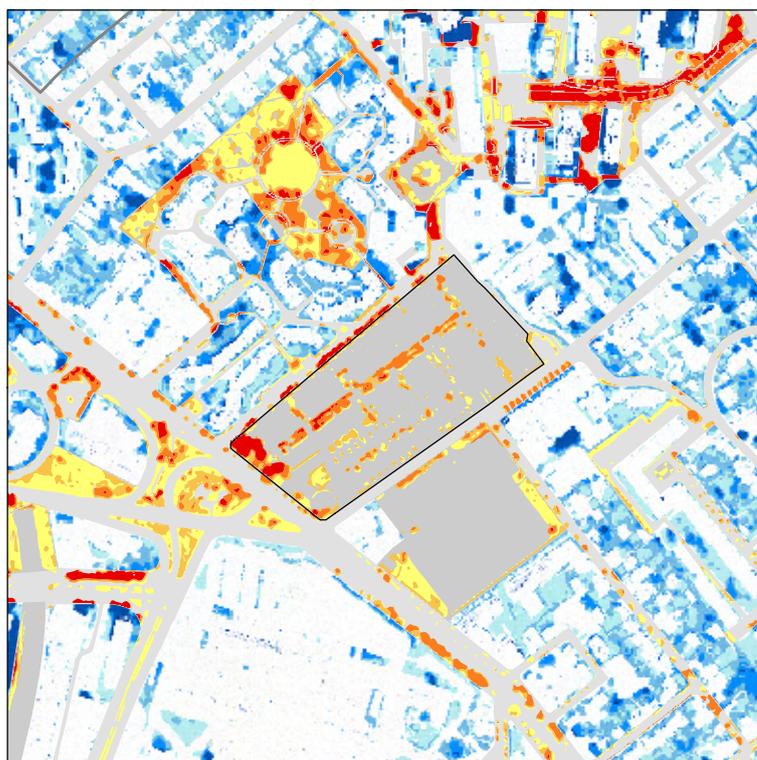


Part de la surface plantée



Part des strates du végétal

HAUTEURS DE LA VEGETATION PUBLIC / PRIVE



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 110 Mètres

PLANTATIONS

	Nombre existant	Surface existante (m2)	Nombre programmé	Surface programmée (m2)
Arbres (nbre)	251			
Arbustes (m2)				
Pelouses (m2)		500		
Fleurs (m2)		30		

CONTRAINTES GEOLOGIQUES

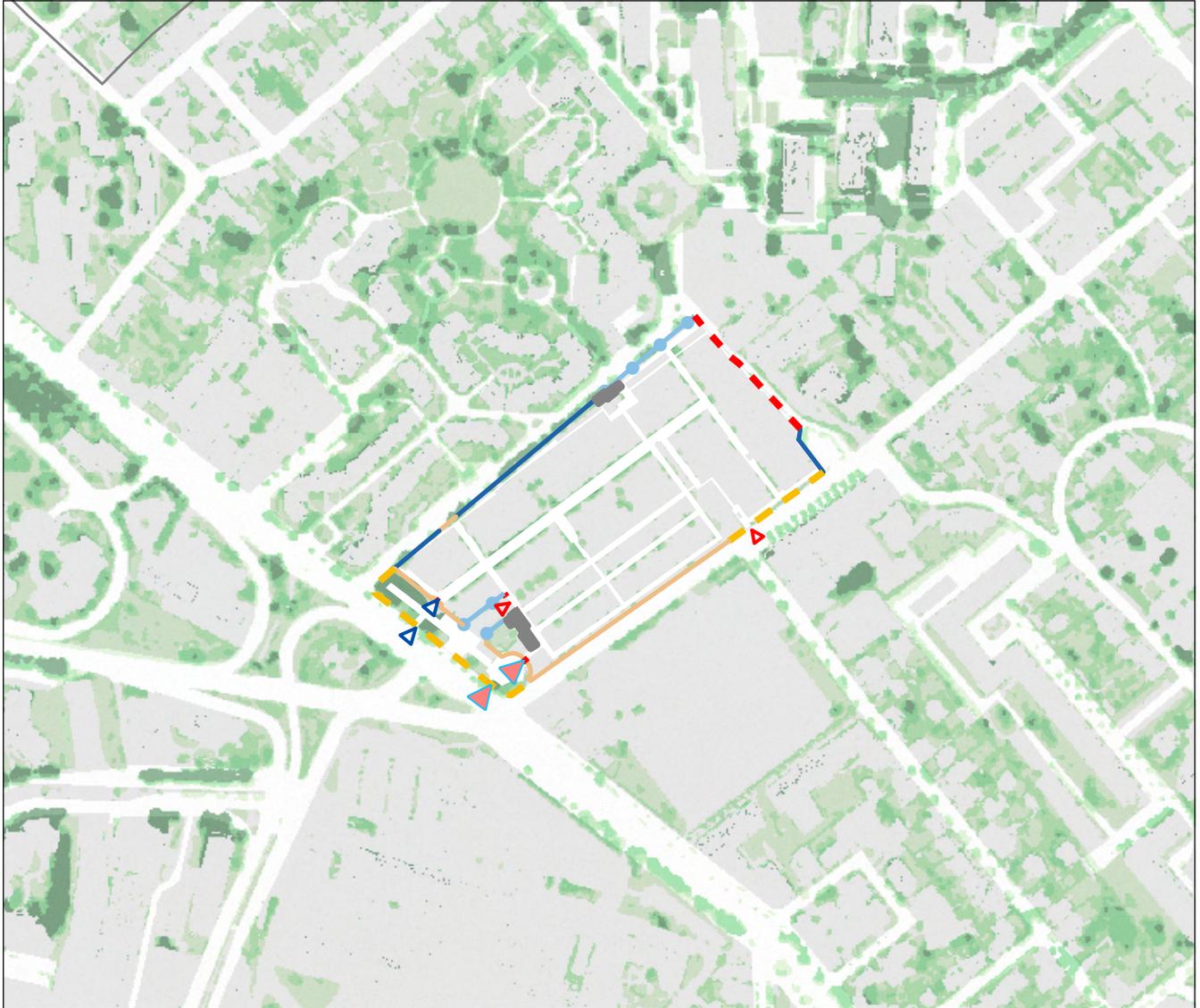
	si oui de quelle nature?
eaux	
carrières	
roches	
sols pollués	

GESTION DURABLE DU CIMETIERE

		Prestations			
		service municipal	externalisation	nature	coût annuel
récupération des eaux pluviales	○				
réduction des surfaces imperméabilisées	○				
traitement des déchets végétaux	○				
traitement des autres déchets recyclables	○				
traitement des autres déchets non recyclables	○				
réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires	●		oui		1500
autre					

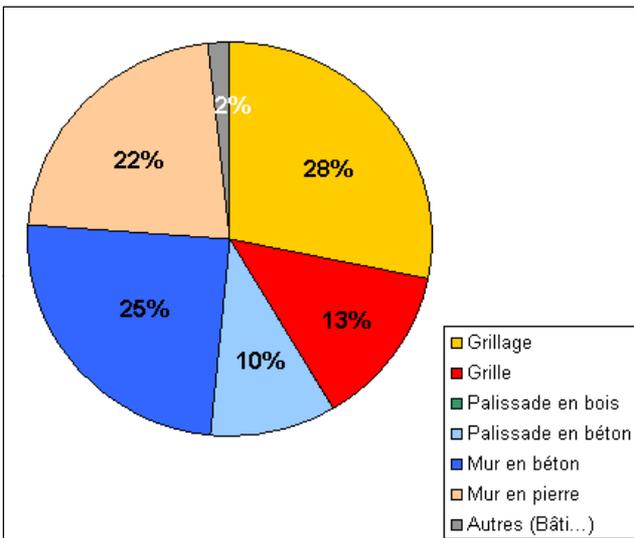


CLÔTURES ET ACCÈS



Sources : APUR, Photo infrarouge - MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 50 Mètres



Types de clôtures :

- grillage
- grille
- mur en béton
- mur en pierre
- palissade en béton
- palissade en bois
- mur en béton avec vue
- palissade en béton avec vue

Hauteurs de la végétation :

- En mètres :
- moins de 1
 - de 1 à 5
 - de 5 à 10
 - plus de 10
- emprise des bâtiments dans le cimetière

Types d'accès :

- accès véhicule service
- accès véhicule public
- accès piéton service
- accès piéton public (principal et secondaire)
- accès condamné



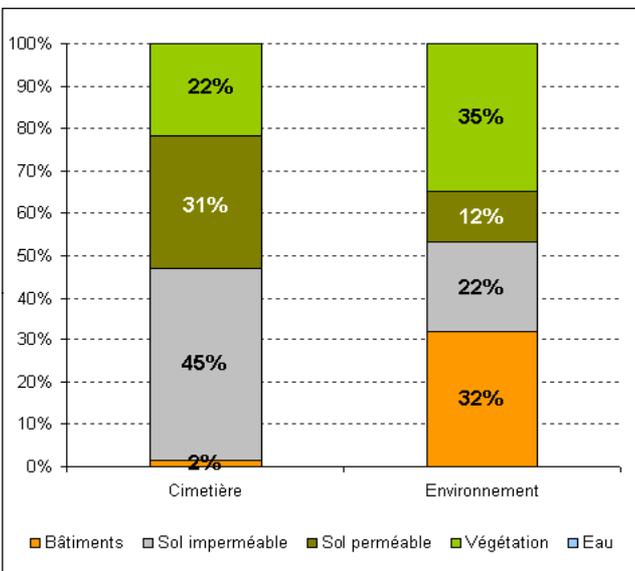
Environnement

NATURE DU SOL



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 70 Mètres



Aire observée

- bâtiment
- sol imperméable
- sol perméable
- végétation
- eau
- courbes de niveau

Fonctions dominantes des bâtiments :

- logement pavillonnaire
- logement immeuble bas
- logement grands ensembles
- bâtiment divers (local technique...)
- bâtiment commercial
- équipement public
- hôtel
- activité industrielle, usine

Cimetière

Types de nature du sol :

- eau
- asphalte, enrobé, béton
- dalle, pavé
- division imperméable
- sable, gravier, stabilisé
- nouvelle plantation
- pelouse
- végétation basse, couvre-sol
- végétation arbustive



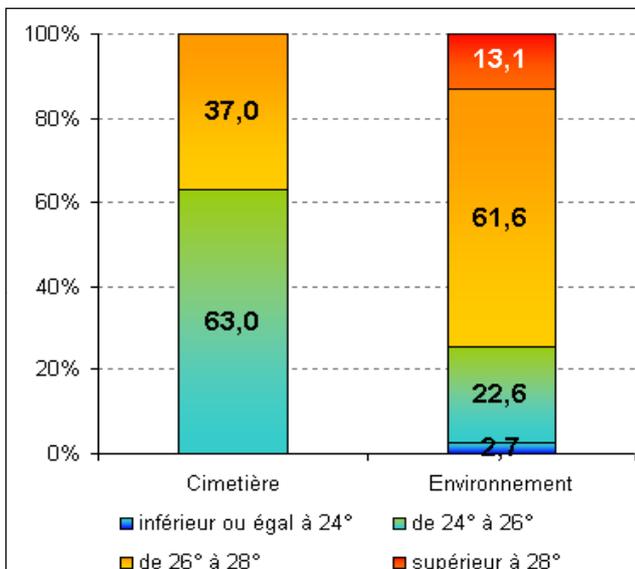
Environnement

TEMPERATURES DANS LES CIMETIERES ET LEUR ENVIRONNEMENT

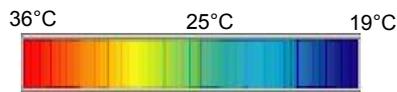


Sources : APUR, thermographie LANDSAT - août 2000 , photo aérienne 2008 (c) InterAtlas

010 Mètres
□



Températures :



REPARTITION DES TEMPERATURES

	Minimum	Maximum	Moyenne
Cimetière			25.84
Environnement	23.70	29.70	26.71



Patrimoine

DESCRIPTION

Les structures du cimetière

La façade sud-ouest

Composée de trois parties, elle présente un intérêt paysager particulier. Au centre une profonde esplanade, organisée sur deux niveaux, se termine avec un bel effet sur le monument aux morts.

D'un côté, un espace planté avec des arbres de haute tige accueille des sépultures militaires, sur lequel donne une entrée secondaire qui offre une perspective sur la plus importante allée arborée du cimetière.

De l'autre côté, le mur forme une élégante exèdre qui encadre l'entrée principale. Quand le portail en métal est ouvert, elle offre une belle échappée sur une des allées du secteur ancien du cimetière, rythmée par la différence de hauteur des monuments funéraires et dominée en perspective par la colonne qui commémore la fondation du cimetière. La qualité de cette échappée, dont on peut jouir de l'avenue de Lattre, pourrait être améliorée en déplaçant le panneau signalétique (vitesse-interdiction...) et la poubelle qui se trouve en face du pilon. L'espace devant l'entrée principale, utilisable comme parking, présente deux bancs en pierre, dessinés avec élégance, ce qui contribue à créer une atmosphère agréable à cette partie extérieure.

Maison et le bureau du conservateur

Ce bâtiment présente un certain intérêt architectural en témoignant, comme dans d'autres cas (Suresnes) d'un certain goût pour le pittoresque.



L'esplanade et le Monuments aux Morts



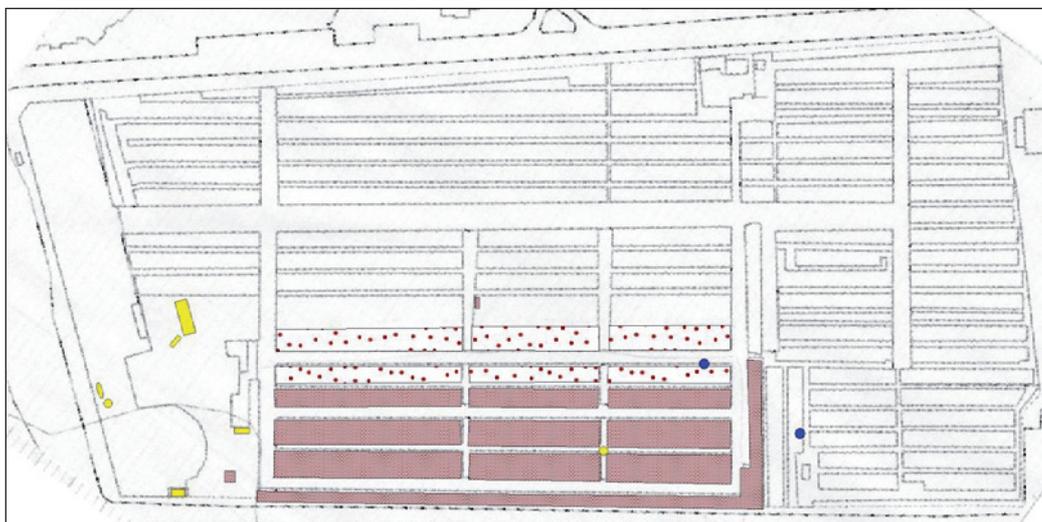
Espace planté et entrée secondaire



L'échappée depuis l'entrée principale



Entrée principale et bâtiment du conservateur



- Patrimoine ancien dense
- Patrimoine ancien diffus
- Monuments collectifs
- Patrimoine contemporain



Patrimoine

Ancien ●●●

Fondé en 1821, le cimetière conserve des monuments funéraires anciens qui présentent une certaine variété de formes et de matériaux.



Tombes du XIX^e siècle

Ancien exceptionnel ●

Au-delà des typologies classiques du XIX^e siècle, que l'on retrouve dans d'autres cimetières du corpus, les tombeaux Cossa et Felix sont de grande qualité artistique. Le monument Parfonry est extraordinaire pour le type, le dessin et le matériau (pierre lavique) et la qualité épigraphique.

La Chapelle Crehen-Aubron est de grande qualité.



Crehen-Aubron



Felix



Parfonry



Cossa

Contemporain ●

Les tombeaux du XX^e et XXI^e siècles occupent les 4/5 de l'espace funéraire. Au-delà de la production sérielle des années 1930-1960, qui présente un certain intérêt du point de vue de « l'art industriel », il n'y a pas de production artistique ou artisanale originale aux XX^e et XXI^e siècles.



Tombes du XX^e et XXI^e siècles



Art industriel 1930-1960



Art industriel 1930-1960

Contemporain exceptionnel ●

La tombe Boularand, bel exemple d'art déco, et le monument Gillet présentent une certaine originalité et ont une valeur patrimoniale moyenne.



Boularand



Gillet



Patrimoine



Mémorial de la prison
 du Cherche Midi

Distribution

La partie qui présente un intérêt majeur du point de vue patrimonial est celle située au sud-est, dite « le cimetière ancien », qui occupe environ 1/5 de l'espace funéraire. Cette emprise a conservé pour une bonne part l'aspect original donné par les sépultures du XIX^e et du début du XX^e siècle. En effet, les monuments funéraires récents (des 30 dernières années), sans aucune valeur patrimoniale, représentent environ 30 % et sont distribués de façon non uniforme.

Monuments collectifs

Parmi les monuments collectifs, tous de valeur historique, celui des morts de la Grande Guerre et le Mémorial de la prison du Cherche Midi sont d'un grand intérêt artistique.

Monuments privés

La plupart du patrimoine funéraire est constituée de dalles sur un large soubassement en avant d'une stèle, souvent en forme de croix. Très rares sont les colonnes et les obélisques.

Les chapelles (25 environ) présentent des éléments d'originalité et témoignent des modèles stylistiques du XIX^e siècle (Néogothique, Renaissance, Classique). Aujourd'hui presque totalement privées de vitraux, ces chapelles présentent encore une grande variété de portes en métal, avec des exemples de grande qualité (ex. chapelles Renault et Aspe-Fleurimont).

Les objets en céramique sont présents mais peu fréquents. Il en est de même pour le mobilier en métal. Parmi les exemples les plus représentatifs de ce dernier, figurent le monument Richard-Buchon (modèle rarement en bon état de conservation dans d'autres cimetières analysés) et la tombe Flinois (une certaine originalité et un bon état de conservation).

ÉTAT DE CONSERVATION

Les chapelles, comme les monuments en pierre, sont en général en très bon état au niveau structurel et au niveau des éléments décoratifs, en particulier les portes en métal, chose peu commune dans la plupart des cimetières étudiés. Certaines parties de monuments en ruine ont été conservées et bien réarrangées. Quelques monuments sériels en granito des années 1940-1960 sont en revanche très détériorés.



Modèle typique
 de dalle



Chapelles



Richard-Buchon



Flinois



Chapelle Renault
 (part.)



Chapelles et portes en métal



Patrimoine

Typologie	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Chapelles et édifices		● ● ●			
Coffres hauts et sarcophages		● ●			
Dalles et stèles			● ● ● ●		
Obélisques et colonnes monumentales					
Monuments complexes		●			

Éléments du monument et arts appliqués	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Groupes sculptés et statues en pierre, métal ou terre cuite		●			
Torses et bustes en pierre, métal ou terre cuite					
Reliefs, protomés, portraits en pierre, métal ou terre cuite		● ●			
Supports verticaux et clôtures en métal				● ● ●	
Plaques et autres éléments en métal		●			
Fleurs et couronnes en céramique			● ● ●		
Éléments décoratifs en terre cuite, biscuit et grès					
Vases et florifères en métal, verre, céramique			● ●		
Vitraux		●			
Photos		●			

Exemples

● peu intéressants

● intéressants

● très remarquables

Présence du patrimoine

● très bas

● ● bas

● ● ● moyen

● ● ● ● élevé

● ● ● ● ● très élevé



Légendes

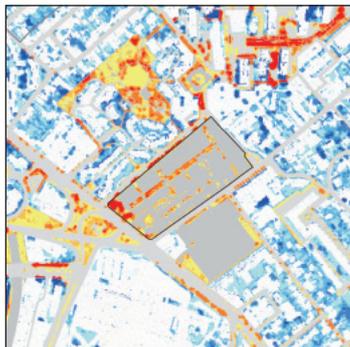


**Densité cumulée de population
 et d'emplois salariés 1999 et 2004**

Personnes/hectare

- moins de 10
- de 10 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- plus de 200

- îlot de voirie planté, talus
- réseau ferroviaire



Les hauteurs de la végétation public/privé

Hauteur de la végétation dans les voies publiques, les infrastructures de transport, les terrains de sport, les cimetières, les jardins publics, les espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

Hauteur de la végétation hors des voies publiques, des infrastructures de transport, des terrains de sport, des cimetières, des jardins publics, des espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

- emprises d'équipements
- voies

